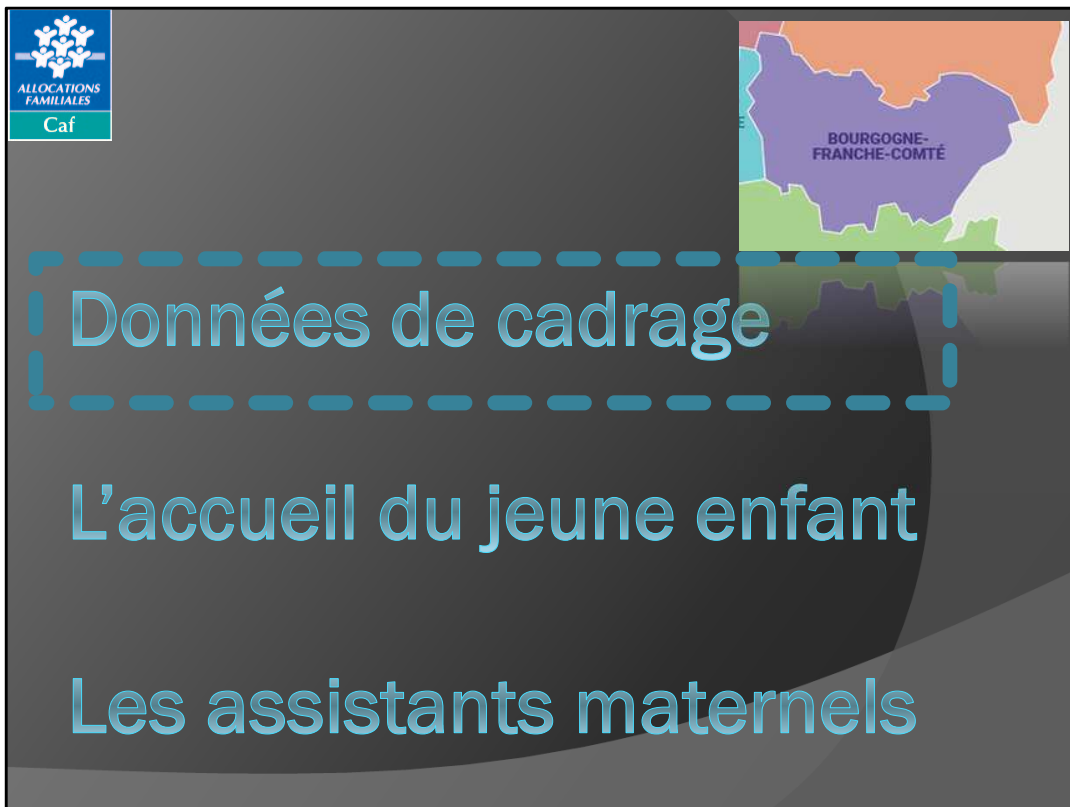




Après la présentation générale de la région Bourgogne-Franche-Comté, le zoom sur la population allocataire des Caf et les éléments relatifs à l'action sociale, l'épisode 3 de notre tour de Bourgogne-Franche-Comté s'arrêtera sur la population des assistants maternels.

Les travaux qu'il me revient de vous présenter aujourd'hui ont été réalisés par Pascal Pacquelet de la Caf de Saône-et-Loire et moi-même appuyés par les chargés d'études de la région.

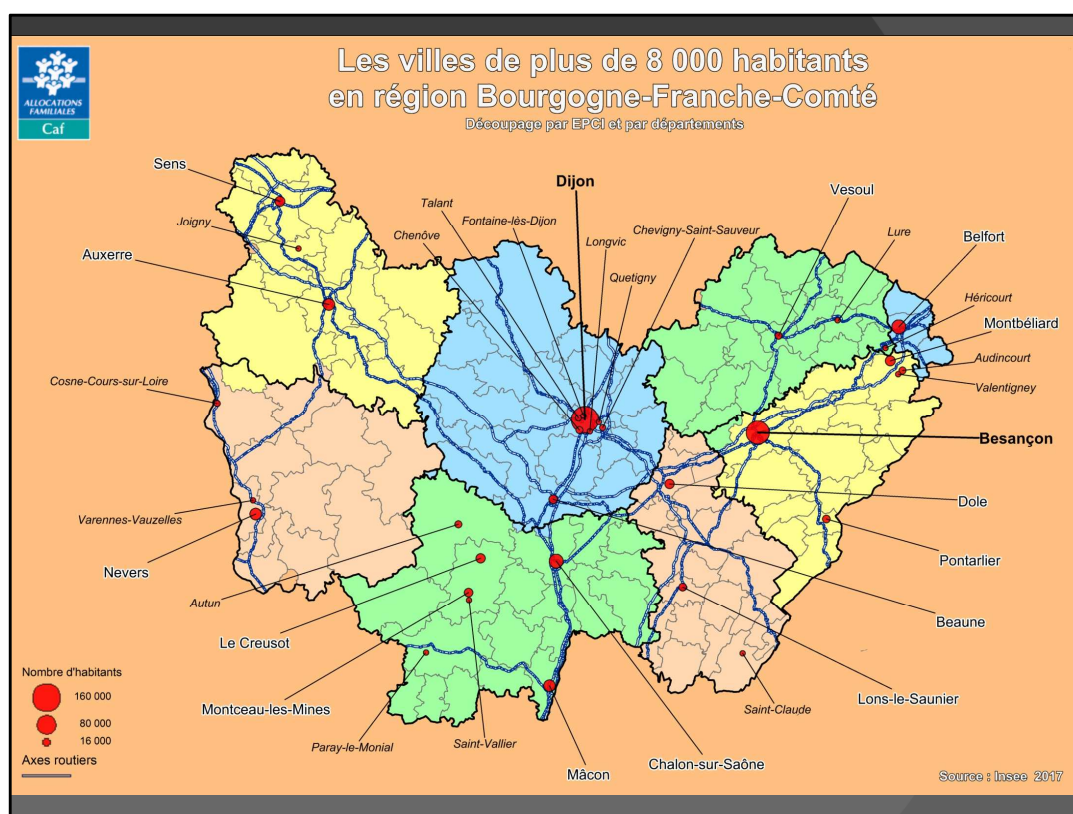
Comme lors des présentations précédentes, vous êtes invités à enrichir le propos qui s'appuiera sur des éléments factuels, par votre connaissance politique et stratégique.



Aujourd'hui, après un bref retour sur les éléments présentés précédemment, un état des lieux de l'offre d'accueil des assistants maternels vous sera proposé.

[CLIC]

1<sup>ère</sup> partie : rappel sur la population de la région et sur les allocataires des Caf



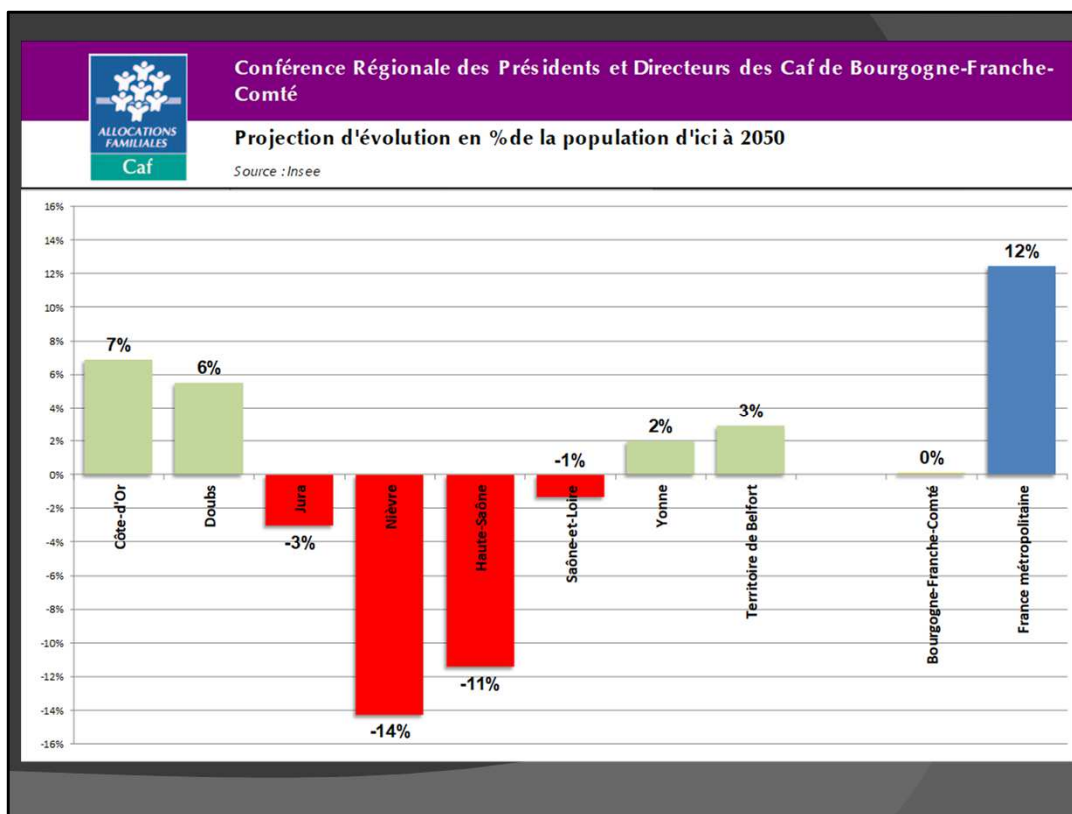
Avec 2,8 millions d'habitants, la Bourgogne-Franche-Comté se classe au 11<sup>ème</sup> rang des 13 régions. La population rassemble 4,3 % de la population métropolitaine et, à l'instar de l'ensemble du territoire métropolitain, la population y est répartie de façon inégale.

Depuis 2009, la région a gagné environ 13.000 habitants (soit +0,5% contre +3,7% France). Toutefois, sa croissance démographique est très hétérogène d'un département à l'autre.

La démographie de la Côte d'Or, du Doubs et du Territoire de Belfort a progressé de plus de 1 %, tandis que le Jura et la Saône-et-Loire sont stables.

A l'opposé, la Haute-Saône, l'Yonne et surtout la Nièvre ont enregistré des retraits significatifs de population.

La Bourgogne-Franche-Comté est une région de tradition industrielle et agricole, qui depuis les années 2000, est sur un sentier de croissance démographique et économique ralentie.



Les évolutions de population complétées par les projections de population pour 2050 réalisées par l'INSEE.

L'évolution démographique est conditionnée par le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) et le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs sur le territoire).

L'Insee a élaboré des projections de population pour la France métropolitaine à horizon 2050. Au niveau national, la population augmenterait de 12 %. [montrer sur le graphique]

En 2050, la Bourgogne-Franche-Comté pourrait compter entre 2,6 et 3 millions d'habitants selon les différentes hypothèses de fécondité, d'espérance de vie et de migrations.

Si les tendances démographiques observées récemment se poursuivaient, la population de la région se stabiliserait dans les prochaines décennies. [montrer sur le graphique] Cette stabilité serait liée à une contribution de moins en moins forte du solde naturel compensée par les migrations. La baisse du solde naturel est la conséquence de la diminution des naissances et de l'augmentation du nombre de décès (vieillessement de la population

et de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du *baby-boom*).

L'apparente stabilité de la population régionale cacherait de fortes disparités [montrer sur le graphique] : baisse de la population dans la moitié des départements, hausse dans l'autre. En particulier, le Doubs et la Côte-d'Or gagneraient chacun entre 29 000 et 37 000 habitants d'ici 2050, quand Nièvre et Haute-Saône en perdraient à l'inverse presque autant.

Avec moins de jeunes, davantage de seniors, en particulier de personnes âgées de 75 ans ou plus, la structure par âge de la population se trouverait modifiée dans tous les départements de la région. Le vieillissement de la population se poursuivrait en Bourgogne-Franche-Comté, à un rythme plus important qu'au niveau national.

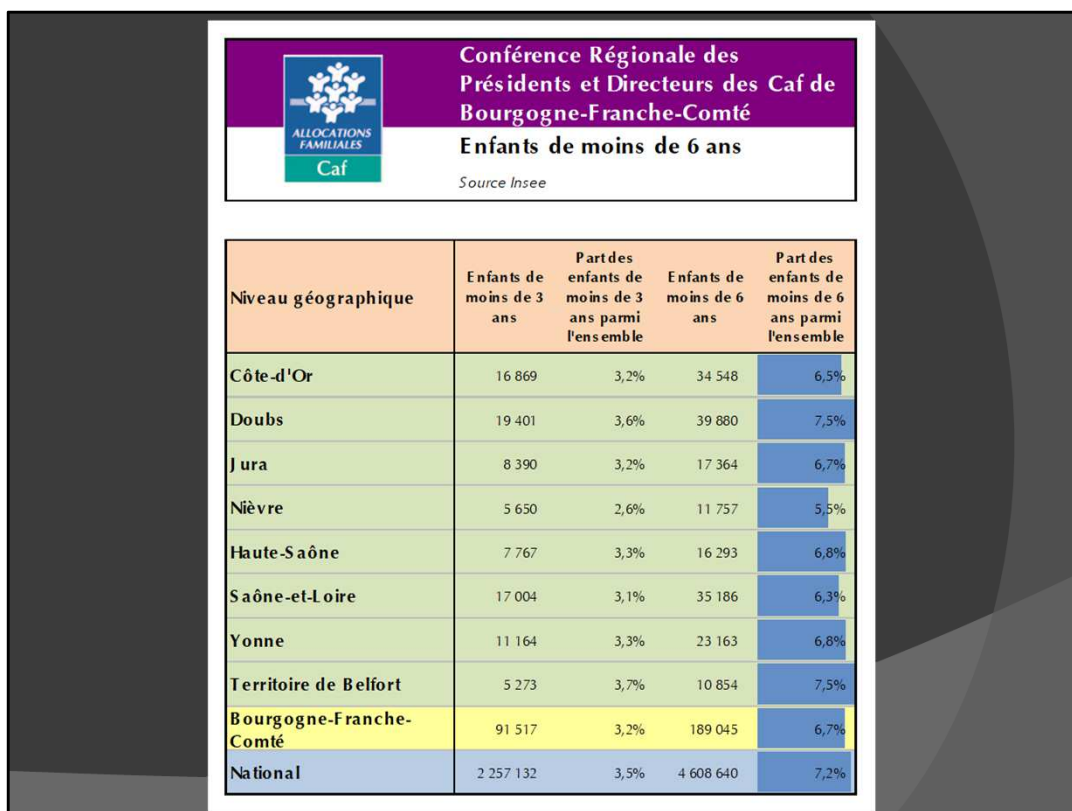


# Données de cadrage

## L'accueil du jeune enfant

### Les assistants maternels

En complément de ces éléments de cadrage, un bref retour [CLIC] sur « l'accueil du jeune enfant » présenté dans la partie action sociale.



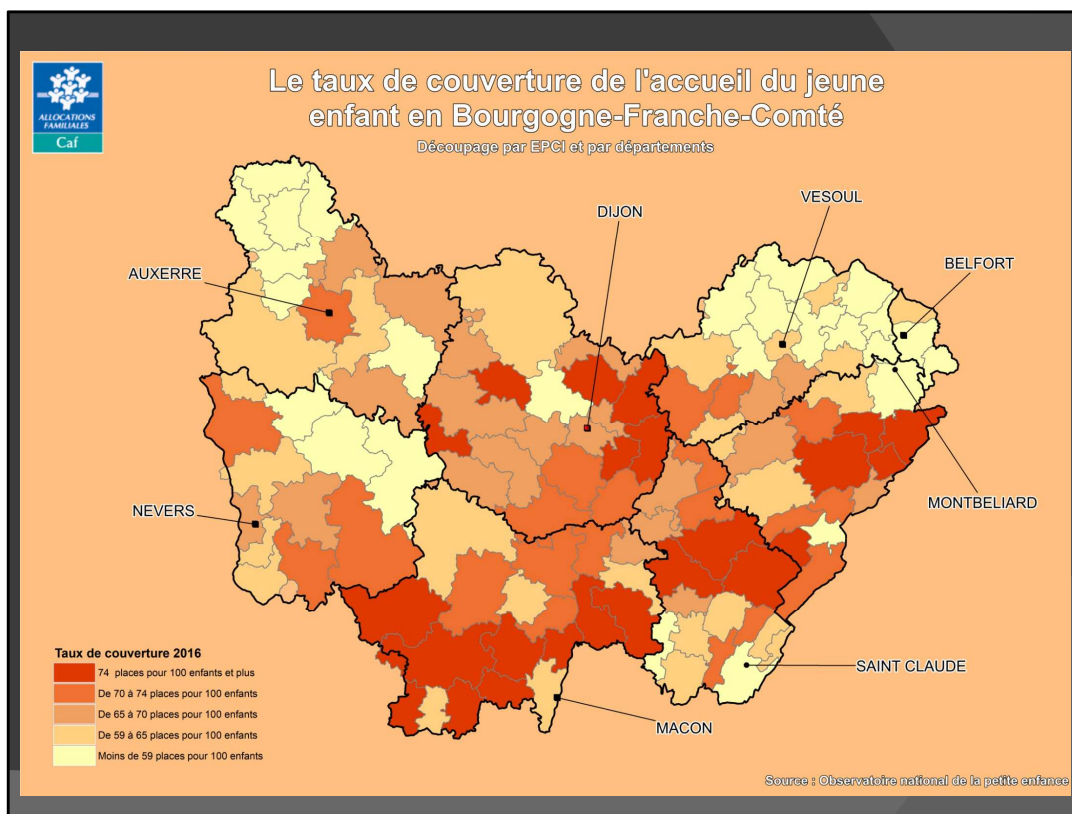
[montrer les chiffres sur le tableau]

La région Bourgogne-Franche-Comté compte 189.000 enfants de moins de 6 ans, dont 91.000 ont moins de 3 ans.

6,7% de la population a moins de 6 ans, une proportion moindre qu'au niveau national. 2 départements ont une part de moins de 6 ans supérieure : le Doubs et le Territoire de Belfort.

Le Jura, la Haute-Saône et l'Yonne ont une proportion équivalente à la moyenne régionale. C'est dans la Nièvre que la part est la moins importante, confortant les éléments vus lors de la précédente conférence.

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans a diminué de 5% depuis 2009, alors qu'il est resté stable au niveau national. Quel que soit le département, le nombre d'enfants de moins de 3 ans a diminué. La moins forte baisse est observée dans le Doubs et en Saône-et-Loire (-2%), la plus élevée, dans la Nièvre (-12%).



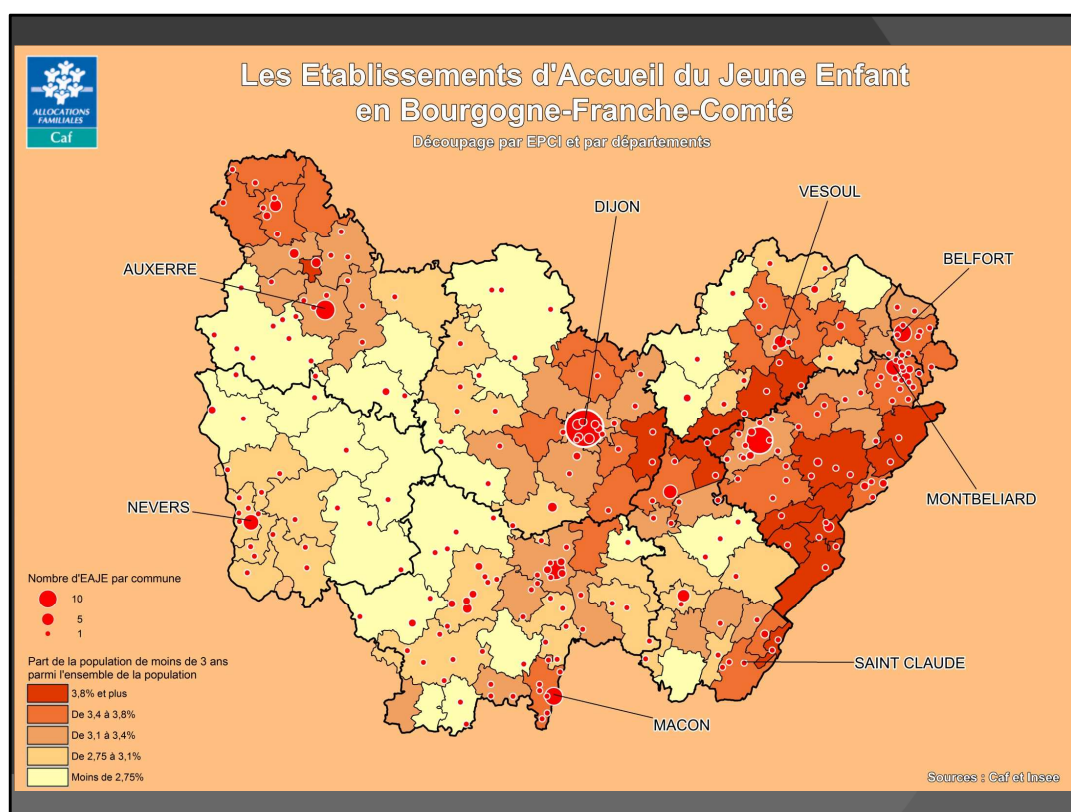
Afin de balayer l'ensemble des modes d'accueil formels, la CNAF détermine un indicateur intitulé taux de couverture : celui-ci prend en compte les accueils individuel et collectif, les offres de garde à domicile, l'offre de places en micro-crèches PAJE ainsi que les enfants scolarisés dès 2 ans. C'est le cumul de ces offres qui permet de déterminer le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant. En Bourgogne-Franche-Comté, il est de 66 places pour 100 enfants. Cette offre globale en modes de garde est supérieure à l'offre nationale : 58 places pour 100 enfants (France entière).

L'offre se ventile de cette façon :

- 70% des places chez les assistants maternels (prépondérance plus marquée dans la région de ce mode d'accueil : 58% au niveau national),
- 22% des places au sein des EAJE (32% au niveau national),
- 8% des places pour les autres modes (domicile, micro-crèche PAJE, école) (10% au niveau national).

Dans les territoires où le taux d'activité des familles est élevé, le taux de couverture des enfants de moins de 3 ans l'est également (cf. la Côte d'Or) mais la réciproque est vraie, à taux d'activité moins élevé, taux de couverture moins élevé (cf. le Territoire de Belfort). Ce taux d'activité des familles progresse, un des facteurs explicatifs à cette hausse est le développement de l'offre d'accueil qui a permis de lever certains freins à l'emploi.

| DE P | NOMDEP                         | TXCOUVGL<br>O_DEP_2016 | part EAJE  | part assistants<br>maternels | part autres<br>modes | Taux<br>d'activité<br>des<br>familles<br>2017 |
|------|--------------------------------|------------------------|------------|------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------|
| 21   | COTE-D'OR                      | 70,7                   | 27%        | 65%                          | 9%                   | 59,8%                                         |
| 25   | DOUBS                          | 65,9                   | 22%        | 71%                          | 7%                   | 54,2%                                         |
| 39   | JURA                           | 67,8                   | 16%        | 75%                          | 8%                   | 59,6%                                         |
| 58   | NIEVRE                         | 64,6                   | 20%        | 70%                          | 10%                  | 50,1%                                         |
| 70   | HAUTE-SAONE                    | 60,5                   | 16%        | 77%                          | 7%                   | 57,8%                                         |
| 71   | SAONE-ET-LOIRE                 | 71,7                   | 20%        | 71%                          | 9%                   | 56,7%                                         |
| 89   | YONNE                          | 60,4                   | 21%        | 73%                          | 7%                   | 52,7%                                         |
| 90   | TERRITOIRE DE BELFORT          | 53,9                   | 29%        | 62%                          | 9%                   | 47,1%                                         |
|      | <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> | <b>66,2</b>            | <b>22%</b> | <b>70%</b>                   | <b>8%</b>            | <b>55,7%</b>                                  |
|      | France entière                 | 57,8                   | 32%        | 58%                          | 10%                  | 52,7%                                         |



424 EAJE en Bourgogne-Franche-Comté proposent 11.500 places d'accueil, soit près de 3% du volume national. Il s'agit ici des structures financées par la Caf (les micro-crèches PAJE n'y figurent pas).

En moyenne, chaque établissement de la région offre 27 places, variant de 22 places dans la Nièvre et la Haute-Saône à 35 places en Côte d'Or et dans le Territoire de Belfort. Les différences du nombre de places par structure entre les départements sont liées au type d'EAJE déployés (nombreuses micro-crèches par exemple : part de micro-crèches de 7% en Haute-Saône et dans la Nièvre ; inférieure à 2% en Côte d'Or et dans le Territoire de Belfort).

| Niveau géographique            | Structures    | Places offertes | Nb places / s structure | Taux enfants <3ans |
|--------------------------------|---------------|-----------------|-------------------------|--------------------|
| Côte-d'Or                      | 79            | 2 796           | 35                      | 3,2%               |
| Doubs                          | 91            | 2 415           | 27                      | 3,6%               |
| Jura                           | 33            | 848             | 26                      | 3,2%               |
| Nièvre                         | 32            | 696             | 22                      | 2,6%               |
| Haute-Saône                    | 29            | 632             | 22                      | 3,3%               |
| Saône-et-Loire                 | 87            | 2 059           | 24                      | 3,1%               |
| Yonne                          | 53            | 1 347           | 25                      | 3,3%               |
| Territoire de Belfort          | 20            | 717             | 36                      | 3,7%               |
| <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> | <b>424</b>    | <b>11 510</b>   | <b>27</b>               | <b>3,2%</b>        |
| <b>National</b>                | <b>11 837</b> | <b>390 914</b>  | <b>33</b>               | <b>3,5%</b>        |

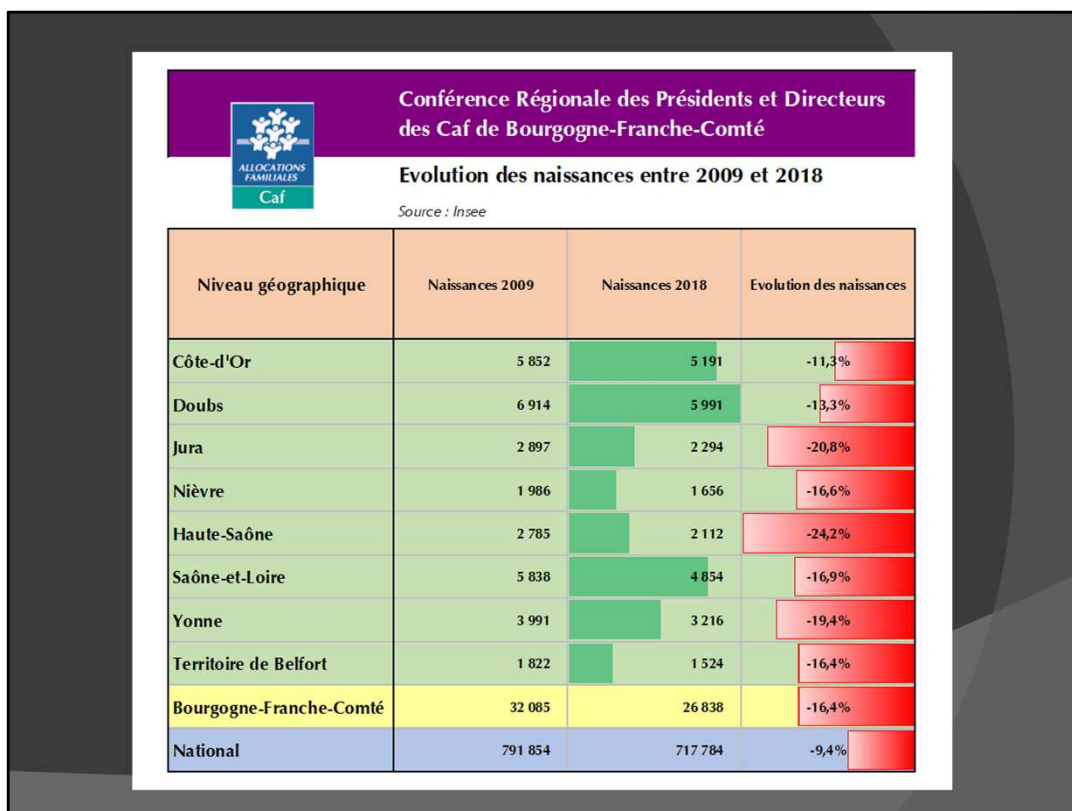


## Données de cadrage

## L'accueil du jeune enfant

## Les assistants maternels

Dans cette partie, les éléments relatifs aux assistants maternels [CLIC] vu ensemble en mars vont être repris et complétés.

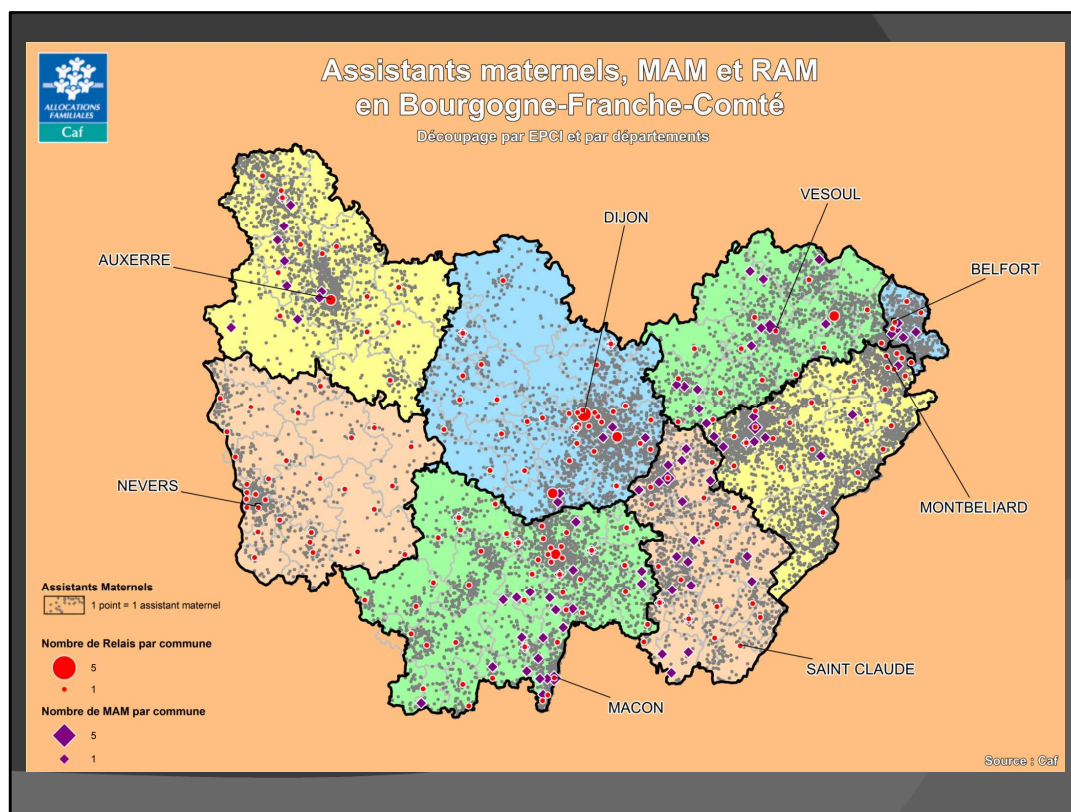


Tout d'abord, faisons un point sur les naissances.

En 2018, 26.800 enfants sont nés dans en BFC. Le nombre de naissances de la région diminue chaque année depuis 2010. Ce constat est transposable pour chaque département. En 10 ans, le nombre de naissances a baissé de 16% (-9,4% au niveau national). [montrer sur le tableau]

Selon l'Insee, il existe deux raisons à cette baisse des naissances :

- La diminution du nombre de femmes aux âges où la fertilité est la plus grande (de 20 à 40 ans), et cela depuis le milieu des années 1990.
- Leur fécondité diminue aussi, et reste en 2018 le principal facteur expliquant la diminution du nombre des naissances. 1,87 enfant par femme en 2018 contre 2,02 en 2010.



En 2017, 15.500 assistants maternels agréés sont actifs en Bourgogne-Franche-Comté. Sont observés ici uniquement les assistants maternels agréés actifs. En effet, malgré l'agrément tous n'exercent pas leur activité. Soit par choix (parce qu'ils ont un autre emploi par exemple), soit faute d'enfant à garder (du fait de leur localisation et/ou de la demande).

Depuis 2010, le nombre d'assistants maternels agréés a diminué de 15%.

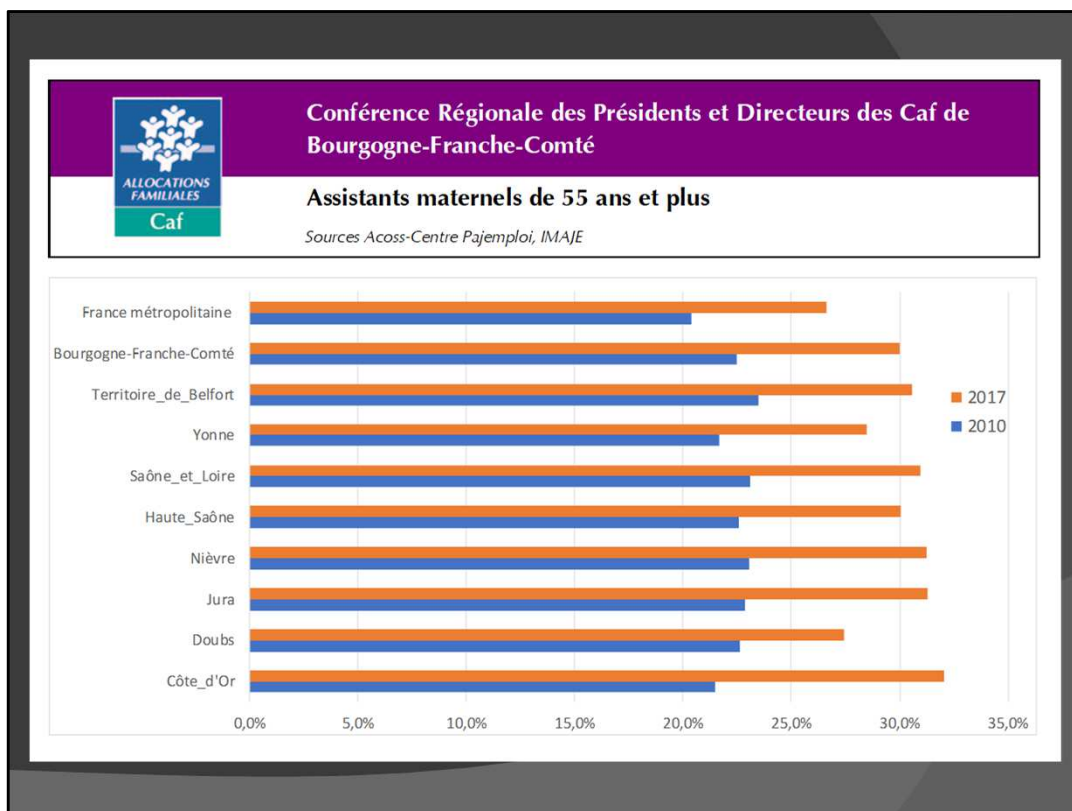
En effet, les services de la PMI enregistrent de moins en moins de candidats à l'agrément et annulent parfois des réunions d'information sur ce sujet faute de participants. Ces éléments fournis par la PMI de Saône-et-Loire sont probablement transposables dans les autres départements. La baisse du nombre d'assistants maternels agréés la plus forte est observée dans la Nièvre (-23%), la plus faible dans le Territoire de Belfort (-9%).

Les assistants maternels de Bourgogne-Franche-Comté accueillent 48.500 enfants. Le nombre d'enfants gardés par les assistants maternels a également diminué depuis 2010, mais moins fortement que le nombre d'assistants maternels : -10%. Les valeurs extrêmes restent pour les départements de la Nièvre (-20%) et le Territoire de Belfort (-1%). Le ratio du nombre d'enfants gardés par assistant maternel a donc augmenté, passant de 2,9 à 3,1 enfants par assistant (ces ratios sont équivalents aux ratios nationaux). C'est en Saône-et-Loire et dans l'Yonne que le ratio est le plus élevé (3,4 enfants par assistant maternel).

Ils peuvent être affiliés à l'un des 194 Relais. C'est en Saône-et-Loire que le nombre de RAM est le plus élevé (46) et dans le Territoire de Belfort, le plus faible (5), ce qui se justifie par la taille du département.

En 2017, une centaine de Maisons des Assistants Maternels (MAM) sont ouvertes dans la région.

Les Maisons d'assistants maternels sont en forte évolution ces dernières années. L'observatoire départemental de la petite enfance de Saône-et-Loire dresse le constat que les plus jeunes des assistants maternels souhaitent aujourd'hui travailler au sein de ces structures et non plus à domicile, et ce d'autant plus que ce mode d'accueil plait beaucoup aux parents.



Comme évoqué précédemment, l'offre des assistants maternels est prépondérante au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté. Ceci est à mettre en regard du vieillissement continu de cette profession, à l'instar du vieillissement général de la population observé dans la région et abordé un peu plus tôt.

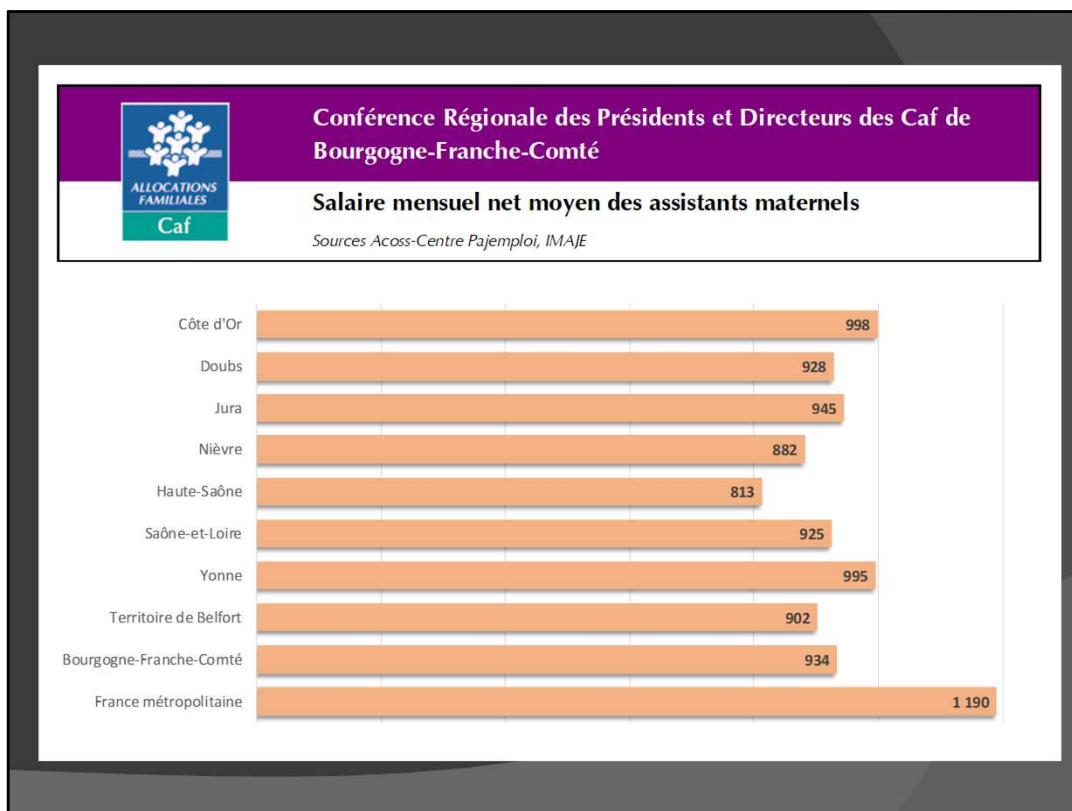
Dans son baromètre des emplois de la famille paru en juin 2018, la Fédération Des Particuliers Employeurs De France (FEPED) alerte sur le nombre de départs plus élevé que le nombre d'entrées dans la profession : d'ici 2030, un assistant maternel sur 2 sera à remplacer. Ces constats nationaux peuvent être appuyés par la part d'assistants maternels de 55 ans et plus qu'il est possible d'observer au niveau local.

[montrer sur le graphique]

Dans la région, 30% des assistants maternels ont 55 ans ou plus, alors que ce taux est de 27% pour la France métropolitaine. Quel que soit le département, la part d'assistants maternels de 55 ans et plus est supérieure à la part nationale, atteignant 32% en Côte d'Or.

En 2010, la part d'assistants maternels de 55 ans et plus était de 22% dans la région et de 20% au niveau national. C'était dans le Territoire de Belfort que la part était la plus élevée (23%). La Côte d'Or passe de la part d'assistants maternels de 55 ans et plus la plus faible en 2010 (21%) à la plus élevée en 2017 (32%). C'est dans le Doubs que la part a le moins

progressé (+5points).



## Le salaire des assistants maternels

[montrer sur le graphique]

En 2017, le salaire mensuel net moyen des assistants maternels de Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 934€. Il est moins élevé de 21% que sur le territoire métropolitain.

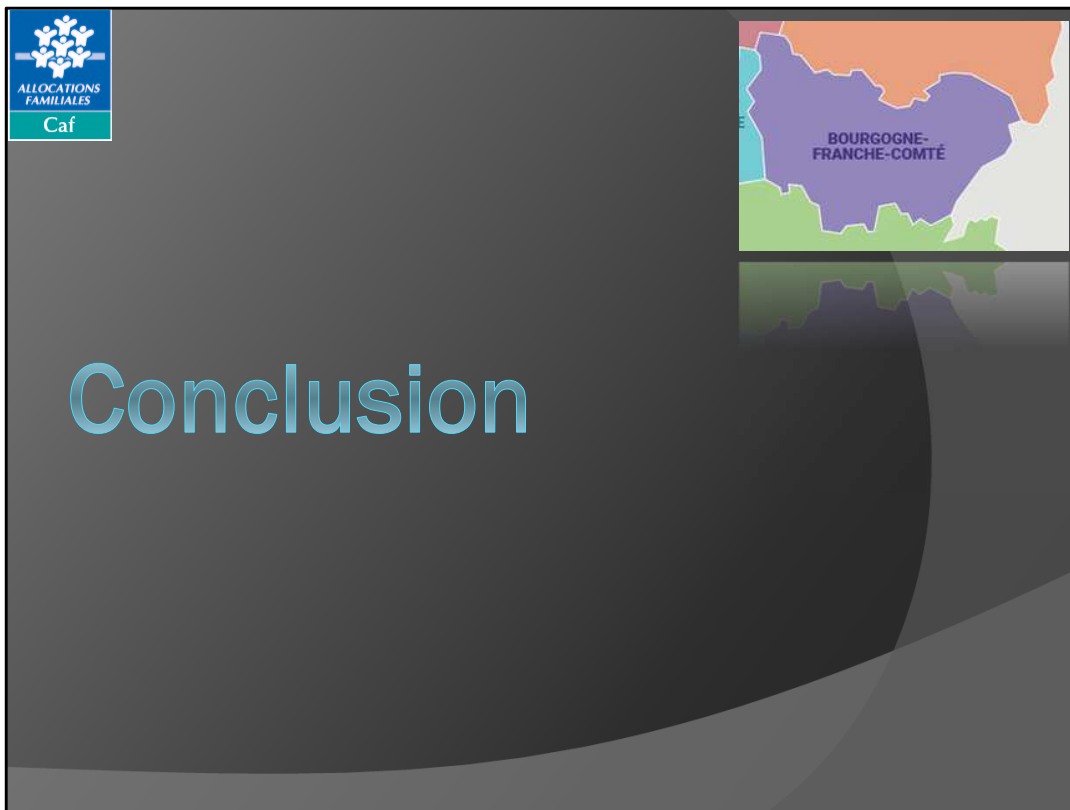
70% des assistants maternels ont un salaire net mensuel inférieur ou égal au Smic, contre 56 % à l'échelon national.

C'est en Haute-Saône que cette proportion de salaires nets mensuels inférieurs ou égal au Smic est la plus importante (77,5 %), ce qui est en phase avec le constat du salaire mensuel (813€) en retrait de 13% par rapport à la moyenne régionale et de 32% par rapport à la moyenne nationale. C'est en Côte d'Or et dans l'Yonne que les salaires des assistants maternels sont les plus élevés de la région tout en restant inférieurs à 1.000€.

Par rapport à 2010, le salaire net moyen a augmenté de 25% dans la région, une hausse légèrement supérieure à la hausse nationale de 24%. La hausse la plus forte est observée en Saône-et-Loire (+27%). La hausse la moins élevée est celle de la Nièvre (+20%).

Le salaire des assistants maternels prend en compte le nombre d'enfants gardés, le salaire horaire moyen ainsi que le nombre d'heures pendant lesquelles l'assistant maternel accueille les enfants. Les assistants maternels de Bourgogne-Franche-Comté réalisent moins d'heures de garde qu'au niveau national et le taux horaire est

également inférieur (à vérifier lorsqu'IMAJE sera alimenté).



L'accueil des jeunes enfants dans les prochaines années, notamment par les assistants maternels, doit prendre en considération les éléments abordés aujourd'hui :

- La diminution des naissances,
- Le vieillissement de la population, intégrant celui de la profession d'assistants maternels,
- L'attractivité du métier d'assistant maternel, dont le renouvellement passera peut-être par les Maisons d'Assistants Maternels,
- L'attrait des parents pour les structures d'accueil collectif pour leur enfant



Pour en savoir plus :

#### **Bilan démographique 2018 - La fécondité baisse depuis quatre ans**

Insee Première n°1730 janvier 2019

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3692693>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la France compte près de 67 millions d'habitants. Au cours de l'année 2018, la population a augmenté de 0,30 %. Comme les années précédentes, cette progression est principalement due au solde naturel (+ 144 000 personnes), différence entre les nombres de naissances et de décès, bien que ce solde soit historiquement bas.

En 2018, 758 000 bébés sont nés en France, soit 12 000 de moins qu'en 2017. Il s'agit de la quatrième année consécutive de baisse. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,87 enfant par femme en 2018. Il recule depuis quatre ans, mais la baisse ralentit. Il retrouve son niveau de 2002. La France reste encore en 2016 le pays le plus fécond de l'Union européenne.

#### **Le vieillissement des assistantes maternelles, état des lieux et perspectives**

Baromètre FEPEM n°24

<http://www.fepem.fr/barometre-de-l-observatoire-des-emplois-de-la-famille/>

Les assistantes maternelles apportent une contribution essentielle à la couverture des besoins d'accueil des jeunes enfants. Avec près de 6 places sur 10, le recours aux assistantes maternelles constitue le premier mode d'accueil formel des enfants de moins de 3 ans en France.

Cependant, ce mode d'accueil est confronté à un défi majeur, celui du renouvellement de la population des assistantes maternelles. Une problématique qui s'inscrit dans un contexte de vieillissement continu des salariées de cette profession, non compensé par un volume équivalent de nouveaux entrants. Un défi en outre, commun à de nombreux départements sur le territoire métropolitain.